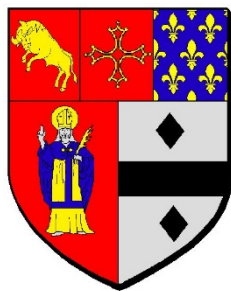


Mairie de Layrac-sur-Tarn

Bulletin Municipal n°42



La gazette de Layrac-sur-Tarn

Décembre 2015

Sommaire

Le mot du Maire	3
Etat civil	4
Informations diverses.....	4
Hommage à Janine Lautier	5
Au fil du conseil municipal.....	7
Au fil du Conseil Communautaire du Val'Aïgo (CCVA).....	9
Réunion annuelle du CCAS	11
Le tri sélectif	12
Familiarisation avec le défibrillateur	13
Frelon asiatique : fabriquez votre piège... et sauvez les abeilles !	14
Le coin des associations	17
Mots croisés n°42	19
Numéros d'urgence.....	20
Transport en bus	20
Covoiturage	20

Couverture : Janine et le conseil municipal lors de la cérémonie du monument aux morts en 2010

Le mot du Maire

Chères Layracoises, chers Layracois,

Il n'a pas été facile de rédiger le traditionnel mot du Maire de la gazette, car je le dis haut et fort : **nous sommes touchés au cœur !**

Le 13 novembre, des événements dramatiques touchaient notre pays dans sa chair, nous avons payé un lourd tribut en perdant 130 de nos concitoyens. Chacun d'entre nous a encaissé ce choc mais, parce qu'il le faut, nous avons tous relevé la tête et continué à vivre et à nous investir dans nos engagements quotidiens.

Contre cet esprit de guerre, plus que jamais nous devons montrer notre solidarité dans notre commune où la Fraternité règne. Plus que jamais nous devons montrer notre attachement à notre Liberté de vivre, à notre Egalité entre les hommes ; Ceux qui ont commis ces atrocités n'en sont pas !

Nous étions déjà touchés quatre mois plus tôt, localement, par le décès de Janine LAUTIER, qui a grandement contribué à la vie communale tant au sein de l'équipe municipale qu'au sein du tissu associatif. Ce numéro lui est dédié.

Malgré tout, notre esprit se tourne vers l'avenir et sur les fêtes proches, moments de convivialité partagées. Nous aurons également l'occasion de nous retrouver dès le début d'année autour d'un pot de l'amitié.

A l'issue des élections régionales qui viennent de se tenir, nous allons découvrir le fonctionnement de notre nouvelle (très) grande région Midi-Pyrénées – Languedoc-Roussillon au moment même où la loi NOTRe aboutira à l'agrandissement de notre intercommunalité dans un an. Nous continuerons à faire entendre notre voix au sein du Val'Aïgo, tout comme nous avons souhaité être présents au sein du tout nouveau PETR – Tolosan.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de très bonnes fêtes, de bonnes vacances ; et je vous invite à nous retrouver pour les vœux, le 10 Janvier 2016 à 11 heures.

Votre Maire.

Etat civil

Naissance :

Mathéo né le 5 décembre 2015,
Fils de Nicolas GOURC et de Karine GIRON 960
Chemin de Rouzet.

Marceau né le 11 Décembre 2015
Fils de Cédric et Audrey POMA. 699 chemin des
Coulons.

Décès :

Janine Lautier le 08 septembre 2015

Informations diverses

Ultime possibilité d'inscription sur les listes
électorales le 31 /12 de 14h00 à 16h00 à la mairie.

Un grand bravo Madame Gilet (route des rives)
pour sa récompense obtenue pour son magnifique
jardin lors du concours des villages fleuris organisé
par le Conseil Départemental.

Le SIGEP a pris la décision en conseil syndical de
confier à partir de la rentrée de janvier 2016, les
accueils de loisirs (ALSH et ALAE) à l'association Leo
Lagrange Sud-Ouest. Bien entendu, le
fonctionnement et les horaires ne sont pas
modifiés. L'équipe d'animation reste inchangée.

Par ailleurs, la crèche quitte le SIGEP le 1^{er} Janvier
pour être intégrée dans la CCVA suite à transfert de
compétence petite enfance.

Au même titre que pour la canicule, la mairie tient
un registre des personnes vulnérables à une vague
de froid. Si vous êtes concernés, merci de vous
inscrire afin que nous puissions agir de manière
efficiente si cet évènement se présente.

Location salle polyvalente (les tarifs sont
disponibles en mairie ou sur le site internet)

La Mairie

Contact

Téléphone : 05.61.35.35.25

Courriel : mairielayracsurtarn@wanadoo.fr

Site : <http://www.layracsurtarn.fr>

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00

Mardi : 9h00 – 12h00

Jeudi : 9h00 – 12h00

En cas d'urgence, appeler :

M. SABIRON : 06-22-63-04-80

M. BUSQUERE : 06-81-17-24-62

Permanence des élus

Maire et/ou adjoints : **De 10h00 à 12h00 :**

1^{er} et 3^{ème} **samedi** du mois (permanence)

2^{ème} et 4^{ème} **samedi** du mois (sur rdv)

Congés Mairie

Les lundi 21 et 28 décembre 2015

Les jeudi 24 et 31 décembre 2015

Le lundi 4 janvier 2016

Permanences des conseillers départementaux

Mme CABESSUT Ghislaine et

M RAYSSEGUIER Jean-Luc :

Planning prévisionnel dans le secteur

03 février 2016 de 9h à 12h La Magdelaine

17 février 2016 de 9h à 12h Villemur

24 février 2016 de 9h à 12h Layrac

09 mars 2016 de 10 à 12h Mirepoix

06 avril 2016 de 9h à 12h Bessières

En ces temps d'hiver, attention à la visibilité de vos
enfants lorsque ceux-ci prennent le ramassage
scolaire dans les zones non éclairées. Pensez à un
gilet réfléchissant pour leur sécurité

Hommage à Janine Lautier

Tous ceux qui ont côtoyé Janine ces derniers mois ont été et sont toujours bouleversés par la rapidité avec laquelle elle s'est enfoncée dans la maladie, très consciente de l'issue fatale.

Janine, la Toulousaine est arrivée à Layrac au début des années 70. Nous avons tant de souvenirs avec Janine, durant toutes ces années passées au village ! Nous l'avons connue comme amie, comme membre du Club des Amis de Layrac, comme conseillère municipale, comme voisine, toujours prête à rendre service. Chacun d'entre nous pourrait raconter pendant des heures tous ces moments partagés qui tissent les liens de nos petits villages.

Dès son arrivée à Layrac elle anime un groupe de danses traditionnelles et c'est ainsi que le groupe Les Baladins participe en octobre 1981 à l'émission de Danielle Gilbert « Midi Première » lors de son passage à Villemur. Bon nombre de Layracois ont partagé à l'occasion des répétitions des moments mémorables dont elle riait encore il y a quelques mois lors d'un repas qui réunissait quelques amis chez Jacqueline Faccin. Son goût pour l'animation, elle a continué à l'exercer au sein du Club dont elle a été la trésorière de 1999 jusqu'en 2013. Elle savait régaler nos papilles, décorer avec originalité les tables lors des fêtes, mettre de l'entrain, trouver les animations, jamais à court d'idées...et infatigable.

Toutes ces compétences, elle les a aussi mise en œuvre dans la participation du Club aux festivals Henry IV en y ajoutant ses talents de couturière et son sens du détail qui fait la différence ; bien sûr elle a dansé aussi au sein de notre groupe de danses anciennes et ce jusqu'en octobre 2013.

Elue municipale de 2001 à 2014, elle a participé à la vie de la commune, œuvrant aussi avec assiduité à diverses commissions intercommunales (SIGEP et Communauté de Communes). Elle s'est occupée des voyages seniors et du fleurissement du village.

En tant qu'amie, on pouvait compter sur elle : elle était là pour partager aussi avec nous nos moments difficiles, apportant sa bonne humeur, ses encouragements, toujours positive laissant de côté ses propres problèmes.



Nous garderons le souvenir d'une personne dynamique, volontaire, dévouée au village, à ses amis et à sa famille. Ces derniers temps, lorsque nous allions la voir, pour que son visage s'illumine il suffisait de lui parler de sa famille : de ses enfants Cathy et Jean-Michel, de ses 3 petites-filles Marie, Corinne et Lucie, de ses arrière-petits enfants (Camille et Matthew).

Nous admirons le courage avec lequel elle a fait face à la maladie, très volontaire jusqu'à la fin. Nous ne l'oublierons pas, car elle ne laissait personne indifférent.

Nous avons connu Janine coquette, bien coiffée, maquillée discrètement, habillée avec goût, souriante, amicale, dynamique, serviable : c'est l'image que nous garderons d'elle.

Ses amis du Club.

Hommage par Moïse Brousse, ancien maire de Layrac sur Tarn

Début Septembre, Janine Lautier nous a quitté, après avoir lutté courageusement contre sa cruelle maladie.



Arrivée voilà une quarantaine d'années, dans notre village, par son dynamisme elle était connue de tous de par sa participation au Club des Amis de Layrac.

En 1995 lors du renouvellement du conseil municipal, nous avons souhaité féminiser l'équipe avant que soit évoquée officiellement la parité.

Elle a accepté sans se faire prier, apportant enthousiasme, abordant l'aide sociale, avec ses talents d'animation, de cuisine, et de décoratrice talentueuse, secondée par son mari le regretté Gérard Lautier.

Coquette sa joie de vivre était contagieuse et l'ambiance de l'équipe municipale en bénéficiait.

Dans mon esprit et ma mémoire, je l'associe à Andrée Delmas dite « NINO » avec qui elle était bonne copine ; gaies joyeuses, efficaces, dévouées, toujours partantes pour le bénévolat ; le trésor de toute société.

Nous garderons le souvenir de personnes de grande qualité.



Remise des prix lors du concours de villages fleuri en 2009 avec Claude Labouysse

Janine la généreuse

Janine la radieuse

Janine la tumultueuse

Janine la danseuse

Janine la voyageuse Pour L'éternité !!

Solange Brousse

Au fil du conseil municipal

Séance du 14 Septembre 2015

- **Décision pour dématérialiser la sauvegarde des données de la municipalité**

- Solution Orange Pro : 10 Go. Inclus dans le forfait actuel

Vote : Unanimité

- **Délibération Bâtiment crèche**

Lecture par le maire de la délibération :

- Le transfert de propriété s'inscrit dans une démarche commune de communes du SIGEP
 - Crèche vers Val Aïgo
 - Ecoles de Mirepoix et Bondigoux vers SIGEP
- La cession se fait à l'euro symbolique
- Reprise du prêt par Val Aïgo
- Le parking de la crèche devra faire l'objet d'une convention

Vote : Unanimité

- **Délibération toiture bibliothèque : demande de subvention**

Changement du montant de la facture car des travaux supplémentaires ont été nécessaires. M Le Maire propose de représenter la facture avec le montant modifié pour changer la demande de subvention.

Vote : Unanimité

- **Travaux cimetière :**

Les travaux consistent en des renforcements de l'escalier et de murs.

Le prestataire retenu est l'entreprise Navarro.

Vote : Unanimité

Séance du 23 Novembre 2015

- **La loi offre l'opportunité de ramener le budget du CCAS dans le budget général. M le Maire demande l'avis du conseil sur cette possibilité.**

Si le budget est rapproché dans le budget général, il n'y aura pas de ligne dédiée, les recettes et les dépenses étant reprises dans les items du budget principal.

De plus les membres extérieurs n'auront plus qu'un avis consultatif.

Les membres du conseil estiment qu'il est important de pouvoir conserver la commission dans son fonctionnement actuel gardant ainsi l'implication des citoyens, même si le budget alloué n'est pas très important. Les membres du conseil décident à l'unanimité de conserver un budget CCAS indépendant du budget général.

Vote : Unanimité

- **Délibération : répartition des biens (patrimonial et financier) entre les communes du SIGEP pour la partie "PETITE ENFANCE" suite à la prise de cette compétence par la Communauté de Communes VAL AIGO.**

Le maire expose la délibération sur la répartition des biens (patrimonial et financier).

Vote : Unanimité

- **Devis poteaux incendie**

Le conseil étudie les 2 propositions de AQUA'CS et 2.S protection incendie. Ecart de 77€ entre les 2 devis.

Choix du AQUA'CS pour un devis de 441,6€

Vote : 3 abstentions ; 8 pour

- **Choix contrat téléphonique**

Il s'agit de retenir le prochain prestataire avec une offre qui comprendra :

- Ligne fixe salle polyvalente
- Ligne fixe + internet mairie
- 1 forfait mobile 2h bloqué (SMS illimité) – agent technique
- Le cloud gratuit (10Go)

Après analyse des offres, le conseil retient le choix d'Orange Pro à 86€ HT (au lieu de 104€ HT actuellement) qui maintient de plus la continuité sur le cloud.

Vote : Unanimité

Au fil du Conseil Communautaire du Val'Aïgo (CCVA)

Points principaux

<http://www.valaigo.fr/>



Conseil du 29 janvier à Villemur sur Tarn :

- Rétrocession gratuite de 352 m² de terrain au département suite à l'aménagement d'un giratoire sur la route départementale 630.
- Volonté de développement des mutualisations de services : échanges et délibérations.
- Signature de compromis de vente de 2 parcelles pour un total de 2723 m² pour les Ambulances Villemuriennes et H2O Maintenance.

Conseil du 26 février à Bondigoux :

- Approbation de la modification des statuts du SCOT Nord Toulousain ; à noter que lors de son Débat d'Orientation Budgétaire, le SCOT-NT a évoqué une augmentation de 0,80 € /hab, soit env. 10.000 € supplémentaires à la charge de la CCVA.
- Schéma et convention de mutualisation : cela consiste à mettre en place des conventions entre la CCVA et les communes qui le désirent.

Conseil du 8 avril à Layrac sur Tarn :

- Débat d'Orientation Budgétaire, voir les points majeurs dans le conseil suivant.

Conseil du 14 avril à Mirepoix sur Tarn :

- Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2014 : approbation.
- Budgets primitifs 2015 :
 - Rappel de la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition qui sont :
 - Taxe d'habitation : 5,53 %.
 - Foncier bâti : 5,64 %
 - Foncier non bâti : 27,56 %

Section fonctionnement : 8,3 M €

Section investissement : 2,3 M €

Conseil du 2 juillet à La Magdeleine sur Tarn :

- Création du PETR Tolosan (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) : approbation des statuts.
- Exonérations CFE (Contribution Fiscale des Entreprises) pour des activités et secteurs géographiques désignés (médecins, théâtres, spectacles, cinémas).
- Exonération TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : concerne des entreprises qui disposent de leurs propres filières d'évacuation et de traitement des déchets (Bricomarché, Delmas, Leclerc et Super U).
- TASCOT (Taxes sur les Surfaces Commerciales) : vote de l'augmentation de 0,05 point.
- Acquisition du bâtiment « TIGNOL » pour les services techniques de la CCVA.
- Acquisition des bâtiments dans le cadre du transfert de la compétence « Petite enfance » : les bâtiments (dont la crèche de Layrac) vont être cédés à la CCVA.

Conseil du 1^{er} octobre à Bessières :

- Loi NOTRe : exigence d'une communauté de communes d'au moins 15.000 habitants ; dans le cas de la CCVA, il s'agira d'intégrer Buzet sur Tarn au plus tard le 1^{er} Janvier 2017.
- Exonération TEOM : ajout des sociétés Abrispeed et Siloë Mousses à la liste des exonérations.
- Modifications mineures du règlement intérieur du RAM (Relai Assistante Maternelle).
- Election des représentants au PETR Tolosan, pour Layrac : W. SABIRON.

Conseil du 26 novembre à Le Born :

- Groupement de commandes pour l'étude environnementale dans le cadre des documents d'urbanisme. Les communes choisiront d'y adhérer ou non, le financement sera à la charge de la CCVA.
- Convention avec Emmaüs sur le ramassage mensuel des encombrants : approbation.
- SDAN (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique) : prise de compétence (les communes devront délibérer). Le coût de 0,50 € /hab pour 2016 sera intégralement supporté par la CCVA.
- Schéma de mutualisation : approbation du schéma.
- SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunal) : la Préfecture a validé le schéma qui prévoit l'intégration de Buzet sur Tarn dans la CCVA au plus tard le 1^{er} Janvier 2017.
- Demande de subvention dans le cadre du projet d'extension de la voie verte.

1^{er} conseil du PETR Tolosan du 25 novembre:

- Election du Président : Didier Cujives Maire de Paulhac
- Election des vices présidents : il a été proposé un Vice-Président, il a été proposé un Vice-Président par Communauté de Communes. Pour la CCVA, Eric Oget a été élu 2ème Vice Président

Conseil du 26 novembre à Le Born :

- La commission « Affaires sociales » a soumis une convention de partenariat associative avec une mutuelle. C'est le principe d'une mutuelle communautaire. Chaque habitant pourra y souscrire de manière individuelle. Plus d'information dans la feuille jointe.
- Proposition pour adhérer au Syndicat Mixte Rivière Tarn. Ce syndicat pourra porter des projets comme les piscines en eaux vive, la gestion des risques, la restauration des milieux aquatiques, les zones humides et la valorisation de la vallée du Tarn.
- Vote de soutien à la création de l'échangeur autoroutier de Fronton

Réunion annuelle du CCAS

Le CCAS a tenu sa réunion annuelle le 14 novembre dernier à 10 heures.

Tous les membres de la commission étaient présents.

A l'ordre du jour figurait :

➤ Le budget du CCAS

Les mairies ont désormais la possibilité d'intégrer le budget CCAS au budget communal. M. le maire informe le CCAS de sa volonté de conserver un CCAS indépendant budgétairement, conformément à son engagement électoral d'une participation large et d'une implication des habitants dans la vie de la commune. Il soumettra cette question au vote d'un prochain conseil communal. Les membres du CCAS en prennent acte.

➤ Le portage de repas à domicile

Chacun d'entre nous peut être demandeur à un moment ou un autre de sa vie, de façon transitoire ou régulière, de ce type de service.

Les membres de la commission ont donc œuvré pour que les Layracois(es) puissent bénéficier de ce service.

La commune de Bessières a répondu favorablement à notre demande. La cuisine centrale assurera ce portage de repas à la demande, aux mêmes conditions financières que les Bessiérains. Il sera simplement demandé au bénéficiaire, en plus du prix du repas, une participation aux frais de déplacement à raison de quatre centimes/km, le budget du CCAS de Layrac ne permettant pas cette prise en charge.

	Personne seule midi	Personne seule midi et soir	Couple midi	Couple midi et soir
Prix unitaire	7.43€	6.52€	6.52€	6.00€

Les personnes intéressées doivent faire leur demande individuellement à la mairie de Bessières. D'autres prestations repas sont négociables (petit-déjeuner, goûter) : se renseigner à la mairie de Bessières.

➤ Collecte pour les réfugiés syriens

La commune de Layrac a souhaité s'associer à l'effort national en faveur des réfugiés syriens, sous forme de dons en nature uniquement.

C'est la Croix-Rouge de Bessières qui sera notre relais pour faire parvenir ces dons aux destinataires.

Le CCAS organise une permanence à l'ex-bibliothèque courant janvier pour le recueil de ces dons.

Vous pourrez venir déposer vos dons :

- Lundi 11/01/2016 de 14 à 16h30
- Mercredi 13/01 de 10 à 12h
- Samedi 16/01 de 10 à 12h

Les besoins sont bien sûr de toute nature, limités toutefois aux denrées non périssables.

A titre indicatif, la Croix-Rouge nous a énuméré en particulier les besoins suivants : les produits d'hygiène, couches, serviettes, linge de maison et produits pour bébé sont les bienvenus.

Merci d'avance pour votre générosité à l'égard de ces familles en souffrance et fort démunies.

Le tri sélectif

La communauté de communes s'est dotée il y a 3 ans d'un tri sélectif porte-à-porte. Ce geste citoyen de trier ses déchets permet à chacun de participer à l'économie des ressources énergétiques de notre planète.



Mais ce geste s'accompagne souvent d'interrogations : recyclable/ pas recyclable.

Chaque année Véolia, la société en charge de la collecte, procède à des sondages sur la qualité de notre tri. Il ressort que nous pouvons être encore meilleur dans notre geste.

Ci-dessous le tableau des sondages avec les circuits de collecte, le taux de refus et les objets indésirables marquants dans la colonne observations.

DATE	CIRCUIT COLLECTE	NB BACS	REFUS	OBSERVATIONS
22/01/14	BES/VER	1	21,55%	SAC OM/PANIER/CHAUSSURE/FILMS, BARQ. PLAST.
27/02/14	LAM/LAY/MIR	1	31,63%	SAC OM/CHAUSSURES/POT DE FLEUR/ POCH. PLAST
26/03/14	BON/LEB/VUR	1	13,00%	FILMS PLASTIQUES
17/04/14	BES Centre	1	10,82%	VETEMENTS/ CLASSEUR/CHAUSSURES
14/05/14	BES/VER	1	19,79%	IMBRIQUES/POCHE PLEINE/ FILM PLASTIQUE
19/06/14	LAM/LAY/MIR	1	12,75%	POCHE OM/CARTON VESSIE/BOUEILLE VERRE
30/07/14	BON/LEB/VUR	1	16,41%	POCHE OM/VETEMENTS/POT DE PEINTURE
07/08/14	BES Centre	1	37,39%	POCHE OM/COUSSINS/VETEMENTS/BACHE
17/09/14	BES/VER	1	10,29%	CARTON VESSIE/ POCHE OM
23/10/14	VUR écarts	1	29,79%	JOUETS/ BOUTEILLES PLEINES
18/11/14	LEB/VUR/BON	1	14,19%	POCHE OM/ CARTON MOUILLE
10/12/14	BES/VER	1	12,39%	POCHE OM/ CARTON VESSIE/CHAUSSURES
BILAN 2014			19,17%	Moyenne sur 12 caractérisations

On peut constater que l'on trouve des objets qui n'ont pas leur place dans le bac jaune (des sacs d'ordures ménagères(sac OM), des pots de peintures, du verre, des cartons souillés ...)

Alors quelques conseils pour mieux trier :

- Regarder l'emballage : de plus en plus souvent, le fabricant indique si le contenant est recyclable.
- **Ne sont pas recyclables dans les bacs jaunes :**
 - Les barquettes alimentaires en polystyrène, plastiques transparents, pots de yaourts
 - Les films (par exemple autour d'un pack d'eau), cartons souillés
- Inutile de laver les boîtes de conserve, bouteille de lait, briques alimentaires en carton pour le recyclage, il suffit de bien les vider. Laisser les bouchons sur les bouteilles.
- Une règle essentielle : **Dans le doute on utilise la poubelle avec le couvercle marron**



Ce logo indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement de tout le système de collecte sélective et le recyclage. Ce n'est pas une indication de tri



Dans la majorité des cas le RUBAN DE MÖBIUS veut dire que le produit est recyclable. Cependant il peut également dire que produit contient des matériaux recyclés. Dans ce dernier cas, le symbole est accompagné du mot 'recyclé'. Ce logo n'est pas non plus une instruction de tri

Dans le récup verre, mettre uniquement les bouteilles et bocaux en verre sans bouchon, ni couvercle.

Notre tri est valorisé : une meilleure valorisation permet de réduire pour chaque habitant le coût de la collecte.

Enfin, ne pas oublier aussi que ce sont des personnes qui se chargent de refaire le tri de ce qui sort de nos poubelles jaunes.

Plus d'information sur le site internet : <http://www.valaigo.fr/vivre/vos-dechets/le-guide-du-tri/>.

A noter : Des composteurs 400l pour les déchets organiques sont en vente à la CCVA pour 12€ (<http://www.valaigo.fr/vivre/service-technique/compostage/>)

Familiarisation avec le défibrillateur

La commune est équipée depuis quelques mois d'un défibrillateur. Il est fixé sur le mur de la salle polyvalente, à gauche de la porte d'entrée. Cet équipement est à disposition de l'ensemble des citoyens.



Le défibrillateur doit être utilisé pour des personnes ayant perdu connaissance et en absence de respiration. Il peut dans ce cas sauver des vies dans l'attente de l'arrivée des secours (SAMU ou pompiers).

La commune a investi dans un modèle automatique. C'est-à-dire que le **défibrillateur vous guide oralement** pour garantir un fonctionnement dans les bonnes conditions d'utilisation.

Cet équipement est mobile et peut être déplacé sur le lieu du malaise. Une alarme sonore avertit de son déplacement et limite par la même occasion les risques de vol.

Une formation de deux heures sur l'utilisation du défibrillateur, a été proposée aux Layracois et Layracaises qui le souhaitaient.

Le 21 novembre, onze habitants du village ont suivi la première formation assurée par un pompier formateur de Fronton. Ce fut l'occasion d'approfondir les gestes de premiers secours et se familiariser avec le défibrillateur pour éviter les stress d'une première utilisation en cas d'urgence.

Nous nous proposons de reconduire cette formation. Si vous êtes intéressé(e)s, merci de vous inscrire à la Mairie afin que nous puissions programmer le prochain stage.



Frelon asiatique : fabriquez votre piège... et sauvez les abeilles !

Vous avez du 15 février au 1er mai pour agir contre ce prédateur vorace qui conquiert la France depuis 2004. Le défi ? Bâtir assez de pièges pour capturer ses reines pondeuses, sans nuire aux autres insectes. Voici comment s'y prendre.

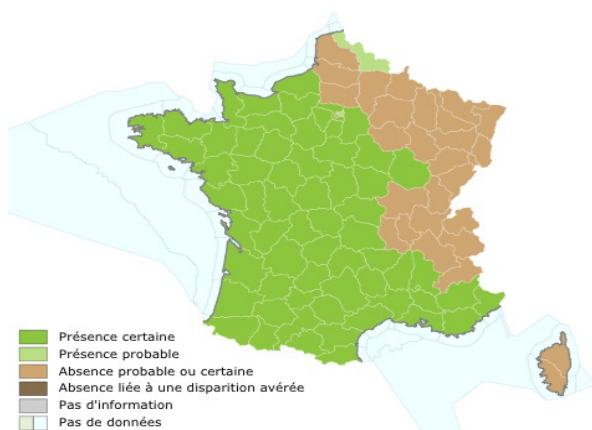
C'est en 2004, dans un chargement de poteries chinoises, qu'aurait été importée en France la première reine de frelon asiatique (*Vespa velutina*). Depuis, l'insecte a prospéré à vitesse grand V sur notre territoire, dont le climat est comparable à celui de sa terre d'origine, située entre le Nord de l'Inde et la Chine. En seulement 10 ans, il a colonisé 70 % de la France.

Le problème ? Ce frelon fait festin des abeilles, déjà menacées d'extinction. Pour se nourrir, *Vespa Velutina* se place en vol stationnaire devant la ruche et attaque les abeilles en les décapitant avec ses mandibules, avant de les emporter dans son nid pour nourrir ses larves. Une dizaine de ces insectes suffit à anéantir une ruche. Ce frelon s'en prend également aux autres insectes pollinisateurs, ce qui constitue une véritable catastrophe pour les écosystèmes. D'autant qu'avec son dard capable de traverser une épaisseur de 6 mm, cette espèce est agressive envers l'homme : ses piqûres sont très douloureuses et, suffisamment nombreuses, elles peuvent être mortelles.

Comment reconnaître ce frelon ? Long d'environ 3 cm, *Vespa velutina* est un peu plus petit que le frelon commun (*Vespa crabo*). Il s'en distingue aussi par sa coloration brun-noir, ses pattes jaunes et ses ailes fumées.

UN NID : 150 NOUVELLES REINES FONDATRICES

Première recommandation : si vous découvrez un nid, ne vous en approchez pas à moins de cinq mètres et signalez-le à votre mairie ou aux pompiers. Le nid sphérique fait généralement la taille d'un ballon de football, mais il peut atteindre jusqu'à 1 mètre de diamètre. Il se différencie de celui du frelon commun par son entrée latérale, et non verticale à la base. On peut en trouver partout : dans des cavités souterraines, sous les toits, dans des greniers, dans des buissons à hauteur d'homme, sur des façades de maisons, ou encore dans des arbres jusqu'à plus de 20 m de hauteur.



Carte de la présence du frelon asiatique en France en 2014. Source : Muséum National d'Histoire Naturelle

La « femelle fondatrice » du frelon asiatique naît à l'automne. Aux premiers gels, elle quitte le nid pour trouver une cachette où hiberner. Le reste de la colonie est alors abandonné... et succombe. Aux premiers redoux, vers la mi-février, la reine s'éveille et s'envole en quête de sucres énergisants afin de reprendre des forces pour bâtir un nouveau nid et y pondre. Durant 45 jours (entre le 15 février et le 1er mai), elle est la seule à s'y occuper de ses larves. C'est à ce moment qu'il faut la piéger. Car si rien n'est fait, au moins 150 nouvelles reines s'envoleront de chaque nid à l'automne. Et le cycle recommencera.

MOBILISATION CITOYENNE

Pour l'enrayer, une mobilisation citoyenne est en cours, bien que les médias nationaux aient encore peu abordé le sujet. Des réunions, ateliers et appels aux volontaires ont eu lieu ces dernières années dans de nombreuses communes. L'objectif : installer des pièges dans des endroits ensoleillés, et si possible, à proximité des points d'eau. Le tout - et c'est la difficulté principale - en rendant ces pièges sélectifs afin de ne pas nuire aux autres insectes.

À vous de jouer ! Voici un modèle de piège particulièrement astucieux, fourni par l'Association action anti frelon asiatique (AAAFA). Il possède une « piste d'atterrissage », qui est plus adaptée au vol rectiligne des frelons qu'un simple goulot de bouteille. Mais surtout, il laisse la vie sauve à tous ses autres visiteurs. Suffisamment large pour les frelons asiatiques, son ouverture de 9 mm bloque les frelons européens afin de ne pas leur nuire. De même, sa « piste de décollage » permet aux petits insectes de s'en extraire facilement et une éponge en mousse les empêche de se noyer. Large de 5,5 mm, la sortie est quant à elle trop petite pour les frelons, mais suffisante pour permettre aux abeilles de s'envoler.

Pour le réaliser, rien de plus simple : il vous suffit de rassembler 2 bouteilles d'eau (identiques de préférence), 2 abaisse-langue (demandez-en à votre médecin, mais si vous n'en trouvez pas, des bâtonnets de glace peuvent faire l'affaire), 1 paire de ciseaux, de la colle, de la ficelle, une éponge, un peu de bière brune et du miel.



- Découpez les tiers supérieurs des deux bouteilles et collez les ensembles par la base pour former une sorte de toupie.
 - Percez-y une ouverture de 9 mm de haut et de la largeur de votre premier abaisse-langue, que vous introduirez à l'intérieur
 - Fermez le bouchon du haut, afin d'éviter que la pluie ne pénètre dans votre piège, mais laissez celui du bas ouvert pour créer une nasse qui empêchera le frelon asiatique de remonter.
 - Découpez une ouverture de 5,5 mm de haut dans la partie basse d'une de vos chutes de bouteille. Introduisez votre second abaisse-langue comme précédemment.
 - Installez l'éponge, découpée à la forme voulue, et arrosez la d'un mélange de miel et de bière brune, qui repoussera les abeilles mais attirera les frelons asiatiques. Si des abeilles venaient malgré tout à s'égarer dans votre piège, vous pouvez rajouter du vin blanc pour accroître la dissuasion.
 - Refermez votre piège, sans colle, afin de pouvoir facilement le nettoyer. Vous n'avez plus qu'à l'accrocher en plein soleil avec votre ficelle. N'oubliez pas de renouveler l'appât tous les 15 jours.
 - Lorsqu'une première reine frelon sera prise au piège, laissez-la à l'intérieur afin que ses phéromones attirent d'autres reines. Si elle ne meurt pas, vous pouvez passer votre piège 10 secondes au micro-ondes, ou le congeler une heure afin de l'endormir, puis la découper avec des ciseaux
- Notons que le piégeage reste critiqué par certains biologistes, qui estiment qu'il faudrait développer un appât phénoménal, encore plus sélectif. Solution pour laquelle la recherche est embryonnaire, notamment du fait d'un manque de moyens dédiés.

Si vous découvrez un nid, n'hésitez pas à le signaler au Muséum National d'Histoire Naturelle pour le cartographier, ainsi qu'à votre mairie pour l'éliminer.<http://anti-frelon-asiatique.com/piege-a-femelles-fondatrices-100-selectif-version-aaafa-2015/>

Le coin des associations

CLUB des AMIS de LAYRAC

Les 8 et 9 août, notre groupe de danses a participé aux animations des « 500 ans de la Collégiale » de Belmont sur Rance.



Après la prestation avec Martine et Jean-Claude Andral (2 Belmontais qui avaient organisé avec talent la reconstitution historique).

L'Assemblée Générale s'est tenue le 23 octobre : les activités se poursuivent à la section œnologie avec ses soirées dégustations (16 participants), à la section danses et couture (12 participants).

Ont été programmées :

- Une soirée millas le samedi 6 février à partir de 20h30
- Une soirée jeux de société, le samedi 5 mars, à partir de 20h30.

D'autre part, le Club des Amis de Layrac organisera au printemps une exposition des artistes du village (peintures, photos...). Vous pouvez contacter Jean-Pierre Alvarez au 05.61.35.36.91 aux heures des repas.

Association Communale de Chase Agrée

L'association de chasse et moi-même nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui approche.

Cette année 2015 nous a procuré beaucoup de satisfactions dans notre équipe, du bonheur, de la joie et des bonnes relations entre nous qui perdurera encore de nombreuses années. Je suis persuadé que c'est l'une des raisons du bon fonctionnement de notre association.

Le but d'une association de chasse est la gestion et le développement du gibier et de la faune sauvage en maintenant un équilibre avec l'agriculture.

Un avertissement aux personnes qui ont des animaux en liberté. Nous arrivons dans la période de reproduction du renard et ce n'est pas sans danger sur vos poulaillers. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous rencontrez un problème.

Que cette nouvelle année associative soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges et encore plus agréable à vivre

Toute l'équipe vous souhaite de passer de bonnes fêtes

Le président : Alexis GUYOMARD 06-60-49-99-94

Comité des fêtes de Layrac

Le comité des fêtes de Layrac sur Tarn est fier de vous présenter le bilan positif de la saison 2015.

En effet, les diverses animations réalisées au cours de l'année, repas dansant en février, marché gourmand en juin puis la fête du village en septembre ont été de vraies réussites.



Une grande partie des habitants du village mais également d'ailleurs se sont mobilisés, et je les en remercie au nom du comité.



Pour la saison 2016 nous allons essayer de faire au moins aussi bien et ainsi fédérer un maximum de personne autour des événements de vie du village.

Après la décision de Mr GUYOMARD Didier de laisser sa place de président, je vais essayer d'œuvrer du mieux que je peux afin de concrétiser tout le travail qu'il a réalisé durant ces deux dernières années.

Je compte également sur l'ensemble des membres du comité des fêtes pour continuer d'avancer et proposer de nouvelles activités.

L'ensemble du comité se réunira pour les vœux de la nouvelle année afin de partager la galette des rois le samedi 23 janvier 11h à la salle des associations

A cette occasion, j'incite toutes les personnes souhaitant participer à l'élaboration du calendrier des festivités 2016 à se faire connaître (Pour nous contacter : comitedesfetes.layracsurtarn@gmail.com) .

Nous avons besoin de vous tous.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

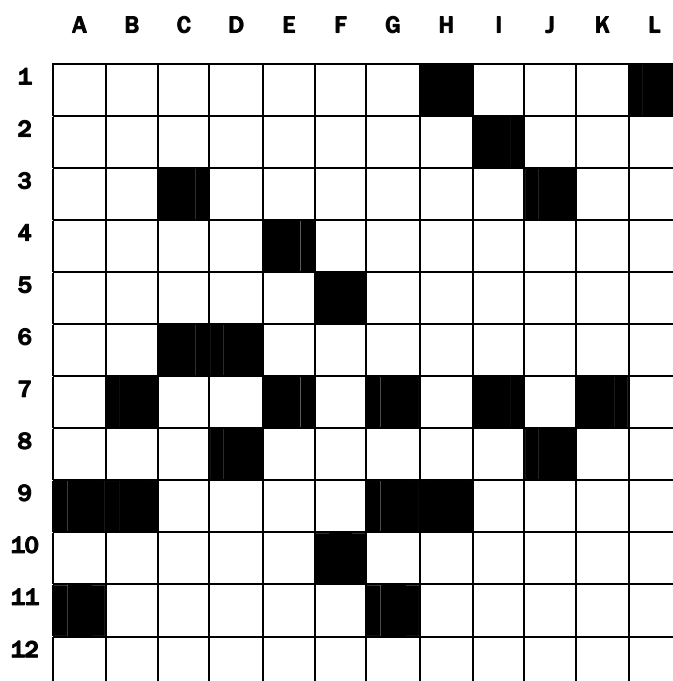
Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.

Le Président du Comité des Fêtes de Layrac sur Tarn

Loïc ROLDAN

Mots croisés n°42

15 mots à trouver sur notre amie.



HORIZONTAL : 1 : Son mois de naissance. Son sport pratiqué. 2 : Elle s'est.... au mois de septembre. Vin. 3 : oui russe embêté. Donna une légère couleur. Note. 4 : pare difficilement. La marque de sa dernière voiture. 5 : Travailleur littéraire pour autrui. Elle en faisait dans le club. 6 : Voyelles. Son lieu de naissance. 7 : Volonté enfantine. 8 : Mon moi. Elle le préparait très bien. Pas un bus. 9 : Elle en a été trésorière. Voie ferrée. 10 : En a agrémenté le village avec plus d'une. A tenu sa place. 11 : Comte de Paris. Trimer. 12 : Son lieu de travail.

VERTICALEMENT : A : Son prénom. B : Son deuxième prénom. Général. C : Pieuses initiales. Allez, à l'envers. Qui aime une vie de débauche. D : Elle allait aux urnes. Prénom masculin familial. E : Colère. Plus. Soins par l'eau. F : Crête renversée. Fait avec réussite, mais pas ici. Dans le courrier militaire. G. Occasionner sans E, en pagaille. H : Par terre, avec un T de trop. Arme de guerre. I : Fleuve Italien. Arrangeai. J : Particule élémentaire, Pièces mélangées. Equipa un navire. K : A l'eau de mer. Agé et sénile. L : Elle en a été au village.

Solution des mots croisés de la gazette n°41

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	F	A	C	T	I	O	N	N	A	I	R	E
2	R		A	I	N		I	O	M		O	M
3	E	C	R	A	S	E	R		E	M	M	A
4	M	A	I	R	E		M	O	N	T	A	S
5	I		C	E	P		A	L	A	R	I	C
6	S		A	S	A	S	L		G	O	N	U
7	S	E	T		R	A	I	R	E		E	L
8	E	T	U		A	P	S	E	M	R	S	A
9	M	U	R		B	R	E	V	E	S		T
10	E	V	E	I	L		R	E	N	I	A	I
11	N	E	R		E	C	A	R	T		S	O
12	T	R	A	N	S	M	I	S	S	I	O	N

Numéros d'urgence

Acteur	Téléphone
SAMU	15
Service médical de garde	39 66
Pompiers	18
Police	17
Centre Anti-Poison	05 61 77 74 47
Pharmacie de garde	3237
Accueil sans abri	115
Allô Enfance Maltraitée	119
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Drogue, alcool, tabac Infos Service	113
Ecoute Cancer	0810 810 821
Sida Info Service	0800 840 800
Hépatites Info Service	0800 845 800
EDF	08 10 33 33 64

Transport en bus

<http://www.haute-garonne.fr/fr/nos-actions/deplacements/transports-en-commun/les-fiches-horaires.html>

Bus du réseau Arc-en-Ciel à partir de Layrac

- Ligne [55](#) : Villemur - Montastruc - Toulouse
- Ligne [75](#) : Buzet - Villemur - Fronton Lycée

Bus du réseau Arc-en-Ciel à partir de Villemur et de Bessières

- [Hop ! 1](#) : Villemur – Fronton – Eurocentre – Toulouse (Borderouge)
- [Hop ! 4](#) : Bessières - Buzet-sur-Tarn - Gémil - Montastruc-La-Conseillère - Garidech - Toulouse (métro Balma- Gramont Ligne A)

Covoiturage

Sites proposant du covoiturage notamment pour rejoindre Toulouse :

Covoiturage Tisséo	http://covoiturage.tisseo.fr/
BlablaCar	http://www.covoiturage.fr
123envoiture.com	https://123envoiture.com/
Covoiturage.fr	http://covoiturage31.free.fr

BONNES FETES

**Rendez-vous pour les vœux du Maire
le 10 Janvier 2016 à 11h00**